

CAHIER DE REVENDICATIONS NETTOYAGE 2025-2026

1. Pouvoir d'achat

- Augmentation maximale des chèques-repas au niveau sectoriel, sans remplacement d'autres avantages.
- Pas d'indexation négative.
- Prime de fin d'année : assimilation de la maladie à 100 % du salaire.

2. Garantie de contrats qualitatifs

- Pas de flexi-jobs dans le nettoyage.
- Pas de contrats à durée indéterminée via le travail intérimaire.
- Pas d'horaires « accordéon » dans le nettoyage.

3. Fin de carrière et travail faisable

- Accompagnement et réorientation des travailleurs âgés.
- Cadre alternatif pour la fin de carrière (introduction de jours de fin de carrière, fonds de pénibilité).
- Prolongation CCT crédit-temps et emplois de fin de carrière + possibilité pour ceux qui travaillent moins de 5 jours par semaine.
- Augmentation de l'indemnité complémentaire pour les emplois de fin de carrière.
- Prolongation RCC pour raisons médicales et CCT indemnité complémentaire pour chômeurs âgés.

4. Qualité du travail

- Reprise de chantier : prolongation de la période d'immunité et reprise des travailleurs présents au moins 6 mois au cours des 9 derniers mois (y compris contrats flexibles).

5. Mobilité

- Indexation de l'indemnité de mobilité.
- Ajustement automatique de l'indemnité vélo au montant fiscalement exonéré maximal.
- Indemnité vélo pour les déplacements entre chantiers.
- Intervention à 100 % du prix de l'abonnement SNCB domicile-travail.

6. Renforcement du fonds social

- Amélioration de l'assurance ambulatoire ou réorientation.
- Application et extension de la CCT statuts du fonds social pour la perception des cotisations de tous les travailleurs.

7. Classification des fonctions et primes

- Poursuite des travaux sur la classification des fonctions (handymen, salles blanches, nettoyage en environnement industriel).
- Octroi plus souple de la prime pour chefs d'équipe et brigadiers.
- Prime de masque pour chaque masque obligatoire.
- Prime d'équipe pour équipes non alternées.

8. Harmonisation Ouvriers – Employés

- Prime syndicale pour les employés du nettoyage via le fonds social CP 121.
- Harmonisation du petit chômage avec CP 200.

9. Formation

- Sensibilisation à l'ergonomie, aux TMS et école préventive du dos.
- Plan d'action information et prévention des perturbateurs endocriniens.

10. Facilités syndicales

- Augmentation des heures de crédit.
- Ajustement automatique de la prime syndicale au plafond fiscal.

11. Secteurs spécifiques

- Nettoyage industriel : augmentation de l'indemnité journalière, harmonisation de la prime de départ avec le montant de la prime de permanence, temps de trajet considéré comme temps de travail, meilleure attribution des indemnités de logement et de repas, réglementation SIR contraignante.
- Collecte des déchets : minimum 2 chargeurs (avec possibilité de dérogations locales), introduction de critères alternatifs pour la charge de travail.

12. Divers

- Lutte contre l'extrême droite : introduction d'un jour férié le 8 mai.